

عن أنس بن مالك رضي الله عنه قال : جاء رجلٌ إلى النبيِّ
صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ فقال : يا رسولَ اللهِ ! أصبتُ حدًّا فأقمه
عليَّ

وحضرتِ الصَّلَاةُ فصلَّى مع النبيِّ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ
فلما قضى الصَّلَاةَ قال : يا رسولَ اللهِ ! إني أصبتُ حدًّا فأقم
فيَّ كتابَ اللهِ

قال النبيُّ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ : هل حضرتِ الصَّلَاةَ معنا ؟
قال : نعم

قال النبيُّ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ : قد غُفِرَ لَكَ



D'après Anas Ibn Malik (qu'Allah l'agrée) : Un
homme est venu voir le Prophète (que la prière
d'Allah et Son salut soient sur lui) et a dit : Ô



Messenger d'Allah ! J'ai commis un péché qui mérite une peine prescrite (*) ainsi applique moi cette peine.

L'heure de la prière est venue et l'homme a prié avec le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui).

Une fois la prière terminée, l'homme a dit : Ô Messenger d'Allah ! J'ai certes commis un péché qui mérite une peine prescrite, ainsi applique sur moi le Livre d'Allah.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Est-ce que tu as assisté à la prière avec nous ? ».

L'homme a dit : Oui.

Le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Il t'a certes été pardonné ».

(Rapporté par Boukhari dans son Sahih n°6823 et Mouslim dans son Sahih n°2764)